

Rapport sur la mise en œuvre du Schéma national des données sur l'eau

Période 2023-2025

TABLE DES MATIERES

Le mot de la direction eau et biodiversite	3
Contexte	5
Les temps forts de la période.....	8
Gouvernance et pilotage du SI Eau	8
Avancées majeures par année.....	16
Projets phares	17
Accès et qualité des données.....	21
Valorisation des données.....	25
Nouveaux enjeux et perspectives.....	26
Les indicateurs de mise en œuvre du schéma national des données sur l'eau	28
Acronymes.....	29

LE MOT DE LA DIRECTION EAU ET BIODIVERSITE

Dans un contexte marqué par l'intensification des effets du changement climatique¹, l'érosion de la biodiversité et le renforcement des exigences européennes en matière de connaissance et de rapportage environnemental², l'accès à des données sur l'eau **fiables, partagées et mobilisables** s'impose plus que jamais comme un levier essentiel pour conduire les politiques publiques de gestion de l'eau, tant au niveau national que local comme l'ont mis en évidence les conférences « L'eau dans nos territoires » organisées en 2025.

Pour autant, les données produites par différents acteurs dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques sont encore insuffisamment mises en cohérence du fait de la multiplicité des systèmes d'information (SI) métiers et des structures de gouvernance institutionnelle. Face à ce constat, le système d'information sur l'eau (SI Eau) vise à harmoniser les standards et protocoles afin de **croiser les données de pression, d'état et de protection**. L'objectif est d'organiser et diffuser les données publiques relatives aux ressources en eau, aux milieux aquatiques, à leurs usages, et aux services d'eau potable et d'assainissement, en France hexagonale comme en outre-mer.

Le présent rapport dresse le bilan de la mise en œuvre, sur la période 2023-2025, du schéma national des données sur l'eau (SNDE) et de la feuille de route stratégique adoptée pour cette période. Il inaugure un format renouvelé, plus synthétique, conçu pour offrir plusieurs niveaux de lecture : une vision d'ensemble pour qui souhaite appréhender rapidement les avancées du SI Eau, des éclairages thématiques pour découvrir les outils numériques mis à disposition des territoires et des usagers, et un suivi détaillé, à travers les indicateurs, pour les experts engagés dans la gouvernance et l'animation technique du système.

Trois dynamiques structurent cette période 2023 – 2025 :

D'abord, **une gouvernance consolidée** : dans l'écosystème des groupes de travail technique du SI Eau, la relance du groupe de pilotage de l'architecture applicative vise à mieux structurer outils et données dans une logique de cohérence à long terme, tout en accompagnant la montée en puissance des exigences de sécurité numérique et de protection des données. La création d'un groupe de pilotage inter-systèmes d'information fédérateur est venue, en parallèle, renforcer la cohérence et l'interopérabilité entre le SI Eau et ses deux SI fédérateurs partenaires : le SI Biodiversité (SIB) et le SI Milieu Marin (SIMM).

¹Multiplication des épisodes de sécheresse et pression croissante sur la ressource.

² Par exemple, pour le SI Eau : rapportage DCE, rapportage nitrates, rapportage des données de forte valeur (HVD), révision de la DERU (directive sur les eaux résiduaires urbaines), réforme des redevances des agences de l'eau, etc.

Ensuite, **une adaptation soutenue aux évolutions réglementaires** : la directive européenne « Open Data » a confirmé le SI Eau comme contributeur majeur de l'ouverture des données publiques, puisqu'il fédère 62 % des données de forte valeur³ identifiées au niveau national. La révision de la directive sur les eaux résiduaires urbaines, qui élargit considérablement le champ de la surveillance, et la réforme des redevances des agences de l'eau ont par ailleurs conduit à faire évoluer plusieurs outils — comme l'observatoire SISPEA — ainsi que certains référentiels du SI Eau, afin de fiabiliser les données nécessaires au pilotage et à la mise en œuvre de ces réformes.

Enfin, **une modernisation des applications**, portée par les SI métiers que coordonne le SI Eau et qui se traduit par le déploiement de plusieurs services et le lancement de plusieurs projets nationaux : parmi eux, on peut noter **le déploiement de VigiEau**, qui informe en temps réel chaque usager⁴ des restrictions sécheresse à son adresse, en réponse à la mesure 50 du Plan Eau ; **le déploiement de SOURCE**, application « métier » qui appuie le pilotage de la politique de protection de la ressource en eau destinée à la consommation humaine, à tous les échelons concernés ; **le projet « Partageons l'eau »**, dont l'expérimentation vise à mieux mesurer pour sécuriser la ressource et mieux partager l'eau⁵ ; ou encore les deux nouvelles plateformes en cours de lancement, **PLUMH** (dédiée aux milieux humides) et **PanTher** (dédiée au suivi en continu de la thermie des cours d'eau). L'évolution de l'observatoire SISPEA et la refonte du portail eaufrance s'inscrivent dans le même mouvement, en rendant l'information toujours plus accessible et lisible.

Ces réalisations, comme les projets en cours de lancement, confortent le rôle du SI Eau en tant qu'outil clé d'appui à la mise en œuvre du Plan Eau et du chantier « Numérique et données », ouvert dans le cadre de France Nation Verte en 2024 pour piloter de façon efficiente la planification écologique. Elles ouvrent la voie à la feuille de route 2026-2028, qui devra consolider cette infrastructure stratégique, approfondir la coopération entre les trois systèmes d'information fédérateurs sur l'eau, la biodiversité et le milieu marin, et répondre aux attentes croissantes de la société en matière de transparence, de réactivité et de qualité de l'information environnementale.

³Introduite par la directive européenne « Open Data » (2019/1024), la notion de « données de forte valeur » (HVD) désigne les données publiques dont la réutilisation présente un fort intérêt pour la société, l'environnement et l'économie.

⁴Particulier, collectivité, agriculteur, entreprise.

⁵Expérimentation de la télérelève des compteurs d'eau sur 15 territoires tests ; expérimentation des plateformes « Partageons l'eau » sur deux territoires tests en 2024-2025.

CONTEXTE

Le système d'information sur l'eau : de quoi s'agit-il ?

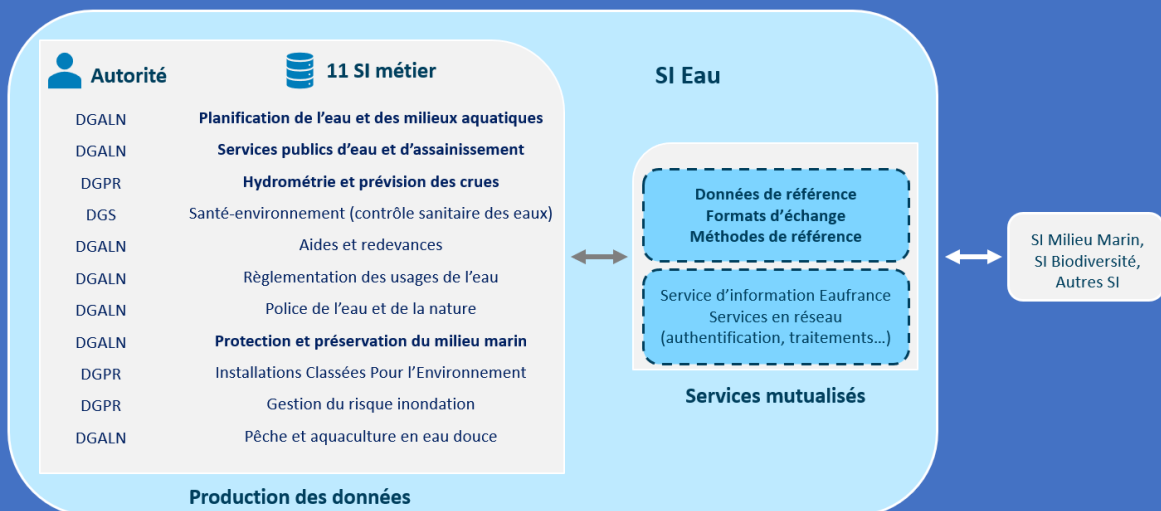
Le **Système d'information sur l'eau** (SI Eau) est un dispositif mis en place par l'État pour rassembler, organiser et partager les données des politiques publiques liées à l'eau. Il permet de collecter et de diffuser un grand nombre d'informations sur les ressources en eau, les milieux aquatiques ainsi que les services d'eau potable et d'assainissement, en France hexagonale comme en outre-mer.

Concrètement, le SI Eau regroupe différents outils, acteurs et méthodes qui travaillent ensemble pour garantir que ces données soient fiables, cohérentes et accessibles à tous, gratuitement. Son objectif est de faciliter le partage d'informations utiles à la mise en œuvre des politiques publiques liées à l'eau et à l'environnement (cf encadré *Le SI Eau et les SI métiers*).

Le SI Eau et les SI métiers

Le SI Eau est un système d'information fédérateur : il a vocation à faciliter l'échange et la valorisation de données de qualité produites dans le cadre de la mise en œuvre de différentes politiques publiques.

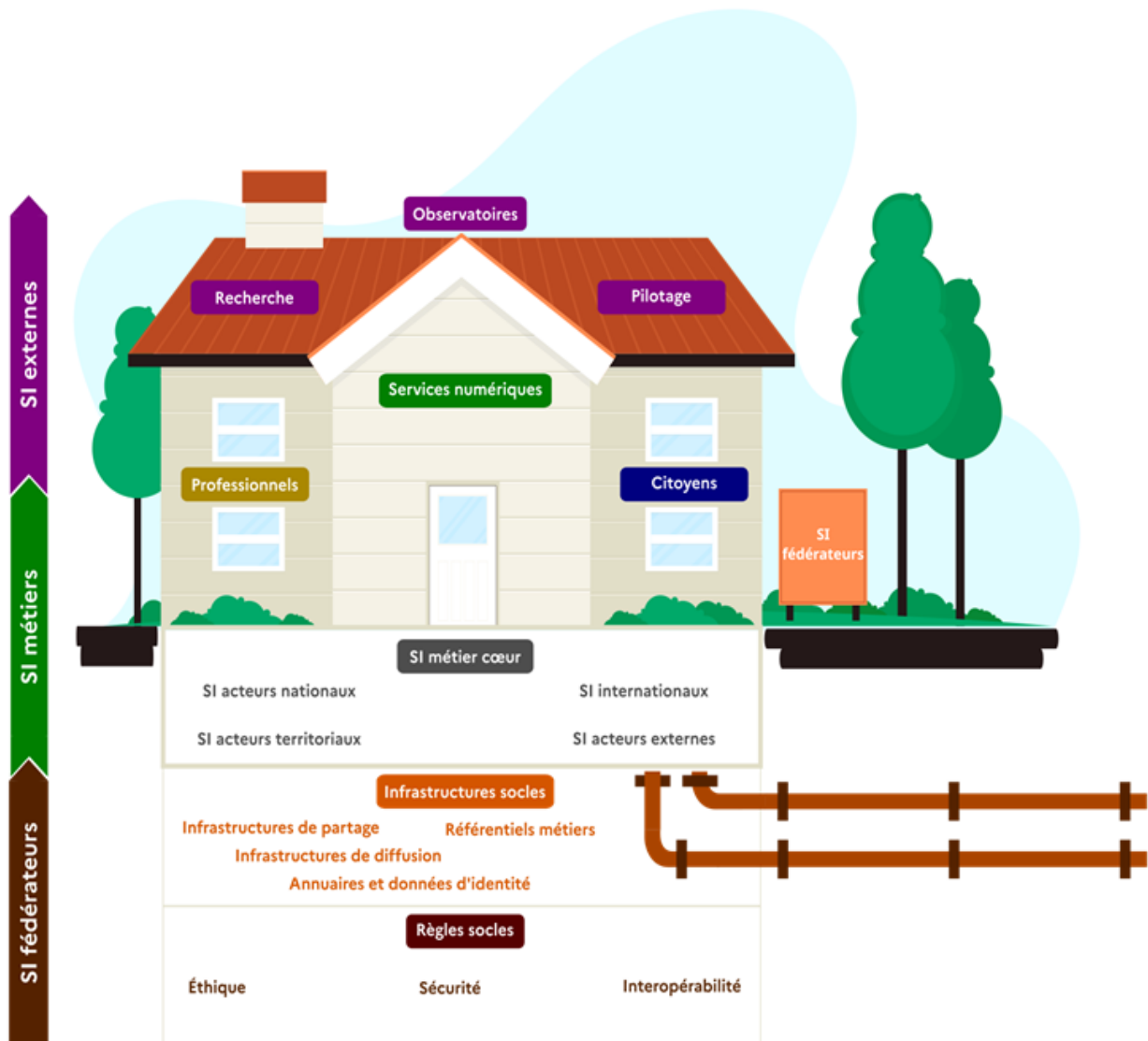
Chaque politique de l'eau dispose de son propre système d'information « métier », qui sert à produire et utiliser les données nécessaires au suivi et à l'évaluation de la politique publique. Le périmètre, la gouvernance, l'organisation, les responsabilités en termes de production et d'administration des données sont établis dans des schéma dit métier, annexé au Schéma national des données sur l'eau.



*Ministère de la transition écologique : DGALN = Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature, DGPR = Direction générale de la prévention des risques
Ministère de la santé : DGS = Direction générale de la santé

Le système d'information sur l'eau, infrastructure de données publiques fédératrices

Pour mieux appréhender l'architecture complexe du SI Eau, l'analogie de la « maison » offre une représentation accessible de cette infrastructure de données publiques (cf encadré *la maison du SI fédérateur*). Les fondations sont constituées par les règles socles et les infrastructures partagées (référentiels, standards d'interopérabilité), essentielles à la solidité de l'ensemble mais souvent invisibles aux utilisateurs finaux. La cave abrite les SI métiers qui, tels des réserves, stockent et gèrent les données produites dans le cadre des onze politiques publiques de l'eau que fédère le SI Eau. Les pièces de vie de la maison représentent les services numériques où sont accueillis les utilisateurs : portail [eaufrance](#), plateforme d'API [Hub'Eau](#), banques de données thématiques telles que [Naiades](#) ou l'[hydroportail](#). Le toit symbolise les usages finaux - pilotage, recherche, observatoires - qui constituent la partie visible et valorisée du système.



La maison du SI fédérateur

Le SI Eau est un véritable SI fédérateur, comparable au rôle d'une municipalité dans un quartier d'habitation. Tout comme la municipalité offre aux différentes maisons les services et biens de première nécessité - voirie, eau potable, électricité, fibre optique - le SI Eau fournit aux onze SI métiers qu'il fédère les infrastructures essentielles : référentiels partagés, services d'accès aux données par API, briques communes d'interopérabilité, règles de conformité aux Référentiels Généraux auxquels les administrations sont soumises (RGPD, RGAA, RGS). Cette approche fédératrice garantit la cohérence et l'efficacité de l'ensemble du dispositif, en évitant les redondances et en assurant une harmonisation des pratiques.

La notion de SI fédérateur n'a de sens que si son autorité en matière d'élaboration des référentiels et de mise en place des infrastructures socles est reconnue par tous. Ainsi, tout comme dans le quartier d'habitation où il peut y avoir de nombreuses maisons mais un unique opérateur du réseau d'eau potable, il en va de même de l'urbanisation des SI. Chaque acteur est légitime pour développer un SI qui répond à ses propres besoins, mais il doit veiller à ne pas reconstruire de nouvelles infrastructures socles ou de ne pas développer des règles socles incompatibles avec celles des SI fédérateurs.



Les partenaires du SI Eau

Un cadre pour organiser les données : le SNDE

Le Schéma national des données sur l'eau (SNDE) définit l'organisation et le fonctionnement du SI Eau. Il précise notamment les objectifs du système, les règles de gouvernance, les modalités de collecte, de stockage et de diffusion des données, ainsi que les méthodes utilisées pour assurer leur qualité et leur échange avec d'autres systèmes d'information.

L'arrêté⁶ qui définit le SNDE a été signé par les ministres chargés de l'environnement, de l'agriculture, des collectivités territoriales, de l'outre-mer et de la santé, appuyant la nécessité de la coopération interministérielle pour la gestion de l'eau.

La mise en œuvre du SNDE repose sur des feuilles de route établies tous les trois ans par la Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB), avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et des partenaires du SI Eau.

L'objet du présent rapport

Ce rapport présente l'état d'avancement de la mise en œuvre du SNDE sur la **période 2023-2025**, cadré par la [feuille de route 2023-2025](#).

Il a été élaboré par l'OFB, qui assure la coordination technique du SI Eau, en collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de l'eau.

Les priorités pour la période 2023-2025

Pour cette période, plusieurs orientations majeures inscrites dans la [feuille de route](#) ont guidé les actions menées :

- **Moderniser les outils numériques** pour mieux mesurer les résultats des politiques publiques et éclairer la décision aux niveaux national et local ;
- **Définir progressivement les schémas de données des politiques publiques⁷** afin d'améliorer la coordination, le suivi et l'évaluation de ces politiques ;
- **Renforcer l'ouverture et le partage des données**, pour en faciliter l'accès et l'usage par un public plus large ;
- **Assurer la conformité** aux règles de sécurité et de protection des données afin de renforcer la qualité des services et la confiance des utilisateurs ;
- **Faciliter l'accès à une information fiable**, notamment grâce aux services d'information du SI Eau ;
- Garantir une **gouvernance du SI Eau** claire, efficace et pleinement opérationnelle.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans les grandes orientations nationales, comme le plan « France Nation Verte » et le Plan Eau, qui font du SI Eau un outil clé du SI de l'état pour accompagner la transition écologique.

LES TEMPS FORTS DE LA PERIODE



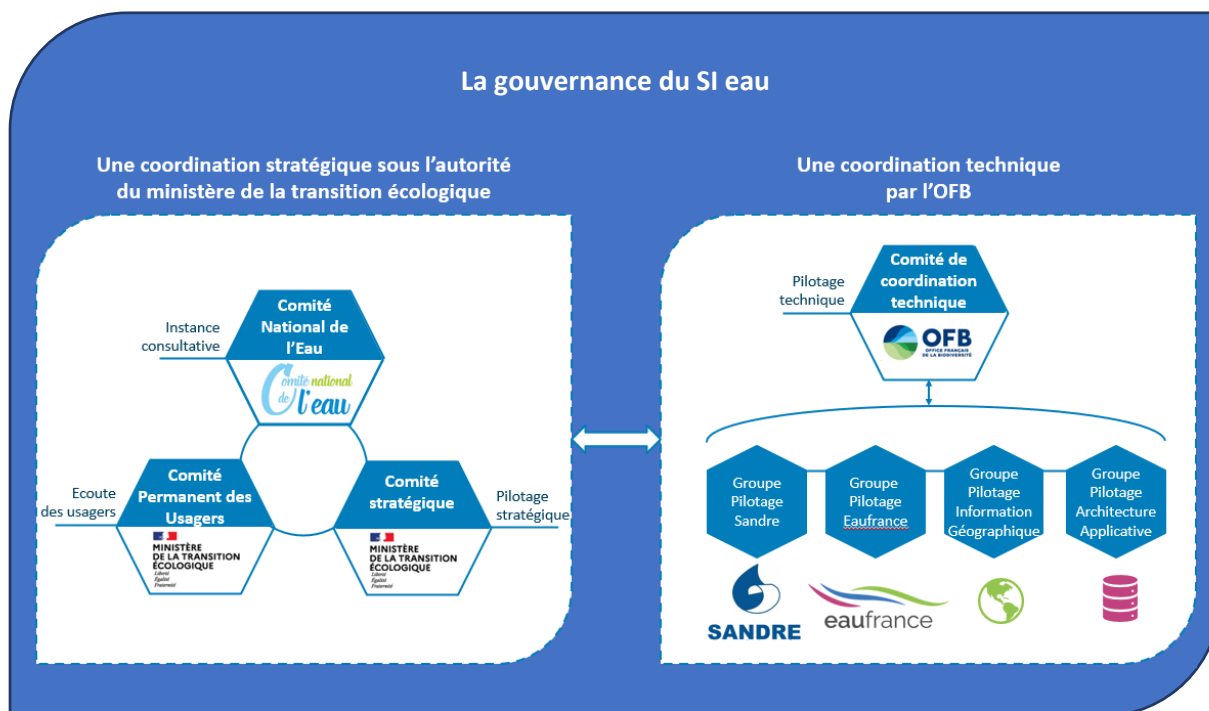
Gouvernance et pilotage du SI Eau

La gouvernance et le pilotage du SI Eau constituent un levier déterminant pour garantir la **cohérence nationale du dispositif** dans un paysage d'acteurs diversifié. Ils assurent la coordination des responsabilités, la convergence des pratiques et la priorisation des

⁶ [Arrêté du 19 octobre 2018](#) approuvant le schéma national des données sur l'eau, les milieux aquatiques et les services publics d'eau et d'assainissement

⁷ En priorité contrôles de la police de l'eau et de la nature, réglementation des usages de l'eau et le contrôle sanitaire des eaux

évolutions stratégiques. Cette organisation, par nature partenariale, permet de sécuriser la qualité et la fiabilité des données produites, tout en veillant à leur adéquation avec les besoins opérationnels et stratégiques des politiques publiques de l'eau.



4
Comités stratégiques

9
Comités de coordination technique

29
Organismes partenaires associés à la gouvernance

Evolution de la gouvernance du SI Eau

Dans un contexte de forte évolution du numérique, le SI Eau a relancé son **groupe de pilotage de l'architecture applicative** en charge d'améliorer l'organisation numérique globale du système. Son objectif est de mieux structurer les outils et les données, de manière cohérente et planifiée, pour qu'ils fonctionnent efficacement ensemble à long terme. Rattaché au comité de coordination technique, ce groupe définit et veille au respect des règles communes afin de garantir un système harmonisé et robuste à l'échelle nationale et d'assurer des évolutions fiables et sécurisées.

En 2025, il a défini une stratégie pour déployer ces évolutions progressivement, afin d'améliorer le système en continu et de l'adapter aux évolutions du numérique (cf. encadré *Stratégie de déploiement de l'urbanisation du SI Eau*).

Stratégie de déploiement de l'urbanisation du SI Eau

L'urbanisation du SI Eau vise à organiser et faire évoluer les systèmes d'information de façon cohérente, maîtrisée et alignée sur les priorités des politiques publiques de l'eau. En 2025, trois volets de déploiement ont été actés :

Volet 1 – Sécuriser les processus : définir les principes d'architecture indispensables et éviter l'accumulation de dette technique pendant la phase de transformation.

Volet 2 – Cartographier les applications des SI environnementaux : établir un état des lieux consolidé, structurer un processus de mise à jour et disposer d'une connaissance partagée des systèmes existants.

Volet 3 – Développer l'urbanisation : définir la stratégie, la gouvernance et conduire la transformation du SI Eau vers une architecture cible partagée avec les SI Biodiversité et SI Milieu Marin

La première des réalisations, fin 2025, est un **inventaire consolidé des services numériques du SI Eau**. Cet état des lieux a vocation à rejoindre l'inventaire ministériel piloté par le ministère de la Transition écologique, contribuant ainsi à une vision consolidée et partagée des systèmes d'information environnementaux. Au-delà de l'exercice de recensement, l'enjeu est de mettre à disposition des pilotes des politiques publiques une cartographie lisible des outils existants, afin de renforcer leur capacité de pilotage, d'identifier les redondances ou les fragilités et d'éclairer les priorités d'évolution.

Sans attendre le déploiement de cette stratégie, la coordination du SI Eau a lancé en novembre 2023 un **état des lieux de la conformité aux Référentiel Général de sécurité (RGS) et au règlement général sur la protection des données (RGPD)** auxquels les administrations sont soumises. Cette initiative a été l'occasion de sensibiliser l'ensemble des partenaires du SI Eau aux enjeux de plus en plus présents de la sécurité numérique.

Pilotage des politiques publiques

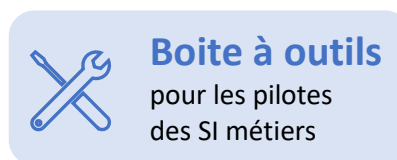
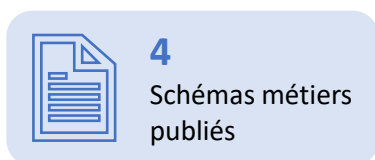
Chaque politique publique dispose de sa propre gouvernance et organisation pour **piloter la production, la collecte, la gestion et l'utilisation des données**. L'ensemble s'inscrit dans le cadre commun de partage et de mise à disposition de la donnée offert par le SI Eau.

Après plusieurs années de travaux réalisés dans le cadre du SI sur le milieu Marin (SIMM), l'arrêté approuvant le **schéma métier du Système d'Information de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (SI DCSMM) a été publié en décembre 2025**. Ce SI métier, sous l'égide du SIMM, alimente en données les trois SI environnementaux, milieu marin, eau et biodiversité. Ce document inscrit réglementairement le périmètre, la gouvernance, l'organisation et les responsabilités liées aux données de la DCSMM. Il précise également les données qui alimentent les 3 SI environnementaux dont le SI Eau.

En parallèle, afin d'accompagner les pilotes des SI métiers dans le développement de leur SI, la **boîte à outils pour les pilotes des SI métiers** a été améliorée. Elle contenait en 2022 un [guide à la rédaction d'un schéma métier](#). Elle est désormais complétée par un [kit d'accompagnement à l'élaboration d'un référentiel](#) fournissant tous les éléments pratiques nécessaires à la production d'un référentiel (procédures pas à pas, gabarits ...). Ces documents ont été produits collaborativement par les 3 SI environnementaux et peuvent être saisis par l'ensemble des pilotes des 41 politiques publiques qu'ils couvrent.

Pour compléter cette démarche et renforcer en particulier la capacité de pilotage des SI métiers mettant en œuvre les politiques de **réglementation des usages de l'eau** et de **contrôles de la police de l'eau et de la nature**, une cartographie des outils existants sur ces SI et de leurs interactions a été réalisée par l'Office International de l'eau (Oleau)⁸.

Ce travail constitue une première étape vers la création de leurs schémas de données.



⁸ Cartographies réalisées dans le cadre d'une convention subventionnée par l'OFB.

Hydrologie spatiale FR2030

Gestion qualitative et quantitative des eaux de surface



Le projet Hydrologie Spatiale FR2030 (2024-2026) vise à améliorer la connaissance des ressources en eau grâce aux données issues d'images satellitaires, en développant des outils innovants d'observation et de surveillance de l'eau à grande échelle.

Conçus avec la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB), le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) et l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD) du ministère de l'environnement, les services attendus permettront le suivi des volumes d'eau stockés dans les retenues de barrage, de la dynamique des plans d'eau, de la qualité des eaux des plans et cours d'eau, des parcelles agricoles irriguées et de la densité du couvert végétal d'interculture.

Ces outils fourniront des données complémentaires, particulièrement utiles dans les zones peu instrumentées, tout en offrant un suivi temporel plus fin des sécheresses, des crues et de l'état des milieux aquatiques. Ils s'adresseront aux services de l'État et à l'ensemble des acteurs des territoires mobilisés sur le sujet. Le projet s'inscrit ainsi dans les mesures 48 et 52 du Plan Eau.

Le projet est porté par le Centre national d'études spatiales et le CGDD, en lien avec des organismes scientifiques et des acteurs de l'eau.

Ces avancées contribueraient directement au renforcement des politiques publiques de l'eau, en améliorant les capacités d'anticipation, d'aide à la décision et de gestion de la ressource. Leur intégration au SI Eau permettrait d'enrichir les données disponibles, améliorer leur fiabilité et faciliter leur diffusion auprès des acteurs et du grand public.

Évolutions réglementaires

Les évolutions réglementaires sont un levier essentiel pour faire évoluer les usages et les pratiques dans un contexte de changement climatique. Elles constituent un dispositif clé pour renforcer l'organisation du SI Eau et améliorer la mise à disposition des données au service de la société. La période 2023-2025 s'inscrit pleinement dans cette dynamique portée par plusieurs évolutions réglementaires aux niveaux européen et national.

Introduite par la **directive européenne « Open Data »** (2019/1024), la notion de « données de forte valeur » désigne les données publiques dont la réutilisation présente un fort intérêt pour la société, l'environnement et l'économie.

Le règlement d'exécution de la directive (2023/138) fixe la liste des jeux de données à publier d'ici juin 2024 et renforce leur ouverture et leur réutilisation par des tiers en exigeant leur diffusion dans des formats ouverts et réutilisables, avec un minimum de restrictions juridiques et techniques (API, téléchargement en masse, licence ouverte, etc.).

62%



des jeux de données
de forte valeur sont
fédérées par le SI Eau

Une grande partie des données du SI Eau est concernée. Les partenaires du SI Eau se sont mobilisés pour identifier et publier ces jeux de données dans les conditions prévues par la directive. À lui seul, le SI Eau représente près de 80 % des jeux de données du thème « observation de la Terre et de l'environnement » et plus de 60 % de l'ensemble des jeux de données de forte valeur. La liste de ces données est disponible sur ouverture.data.gouv.fr.

La **Directive européenne Eaux Résiduaires Urbaines révisée**, publiée fin 2024, renforce quant à elle les exigences de collecte et de traitement des eaux usées et les complète sur des problématiques actuelles comme le traitement des micropolluants. Elle renforce également la surveillance du fonctionnement du système d'assainissement (traitement des micropolluants, gaz à effet de serre, énergie consommée et produites). Elle crée également une surveillance prospective (surveillance épidémiologique, microplastiques, substances suivies dans le cadre d'autres directives, antibiorésistances...). Cette surveillance élargie va produire un nombre important de nouvelles données à intégrer dans le SI Eau pour les prochaines années.

Au niveau national, la **réforme des redevances des agences et offices de l'eau** vise à adapter les modalités de financement de la politique de l'eau aux enjeux actuels, en renforçant le principe « pollueur-payeur » et en incitant à une gestion plus sobre et plus équitable de la ressource. Elle a un impact direct sur les milieux en orientant davantage les comportements des usagers (collectivités, agriculteurs, industriels) et en soutenant les actions de préservation des milieux aquatiques. Dans ce contexte, le SI Eau joue un rôle clé dans la collecte de données nécessaires au calcul de la redevance pour « performance des réseaux d'eau potable ». En effet, plusieurs indicateurs techniques saisis dans SISPEA par les collectivités compétentes en eau potable sont utilisés pour la modulation de cette redevance, permettant ainsi l'application du principe « Dites-le-nous une fois » (voir encadré Observatoire national des services d'eau et d'assainissement). Par ailleurs, des données issues de ROSEAU relatives à la conformité réglementaire des systèmes d'assainissement sont utilisées pour le calcul de la redevance pour « performance des systèmes d'assainissement collectif ».

- **Alliance FAIRe — Une coopération inédite entre établissements publics**

Rassemblant OFB, BRGM, MNHN, Ifremer et IGN, l'Alliance FAIRe (pour « FAIR écosystème ») a été initiée en 2025 et s'est concrétisée par la signature d'un mémorandum fondateur le 14 janvier 2026.

Cette alliance affirme le **caractère incontournable des infrastructures publiques de partage des données environnementales** et traduit l'engagement collectif de ces cinq établissements à mutualiser leurs moyens financiers, humains et techniques pour développer des communs numériques au service des politiques de l'eau, des milieux marins et de la biodiversité. Elle constitue le bras armé des SI fédérateurs pour mettre en œuvre concrètement cette ambition de communs numériques, en mobilisant de façon coordonnée les compétences et moyens complémentaires des cinq établissements, dans une logique de co-construction et de souveraineté numérique.

Il est important de souligner que l'Alliance ne se substitue pas aux instances existantes : le niveau décisionnel et stratégique reste pleinement ancré dans les SI fédérateurs, qui demeurent les échelons légitimes associant l'ensemble des acteurs. L'Alliance agit en amont, comme un cœur stratégique moteur entre les cinq établissements, pour impulser une vision cohérente et décloisonnée, déclinée ensuite dans chacun des trois SI fédérateurs.

Elle constitue par ailleurs la structure naturelle pour porter techniquement les grands projets transversaux nécessitant une mobilisation collective, tels que le développement d'un accès national facilité à l'information sur l'eau et les milieux naturels, ou le déploiement de jumeaux numériques.

Acculturation au SI Eau des organismes partenaires

Afin de renforcer la gouvernance et la dynamique partenariale du SI Eau, plusieurs initiatives ont été menées pour mieux faire connaître son fonctionnement et faciliter l'implication de tous les acteurs. Plus qu'un dispositif technique, le SI Eau repose en effet sur une organisation collective et des pratiques partagées.

Un [guide du nouvel arrivant](#) a ainsi été élaboré pour offrir à toute personne amenée à participer aux instances de pilotage ou aux groupes techniques une présentation claire et rapide du SI Eau, de son organisation, des ressources disponibles et des contacts utiles.

Parallèlement, plusieurs sessions de sensibilisation au SI Eau destinées aux directeurs et chefs de projet ont été organisées afin de rappeler les principes de fonctionnement du SI Eau et le rôle de chacun dans cette démarche collective.

Très bien accueillies par les partenaires, ces initiatives seront désormais élargies à l'ensemble des acteurs de l'eau, avec la création d'un MOOC (Massive Open Online Course) public et gratuit, dont la mise à disposition est prévue en 2026.



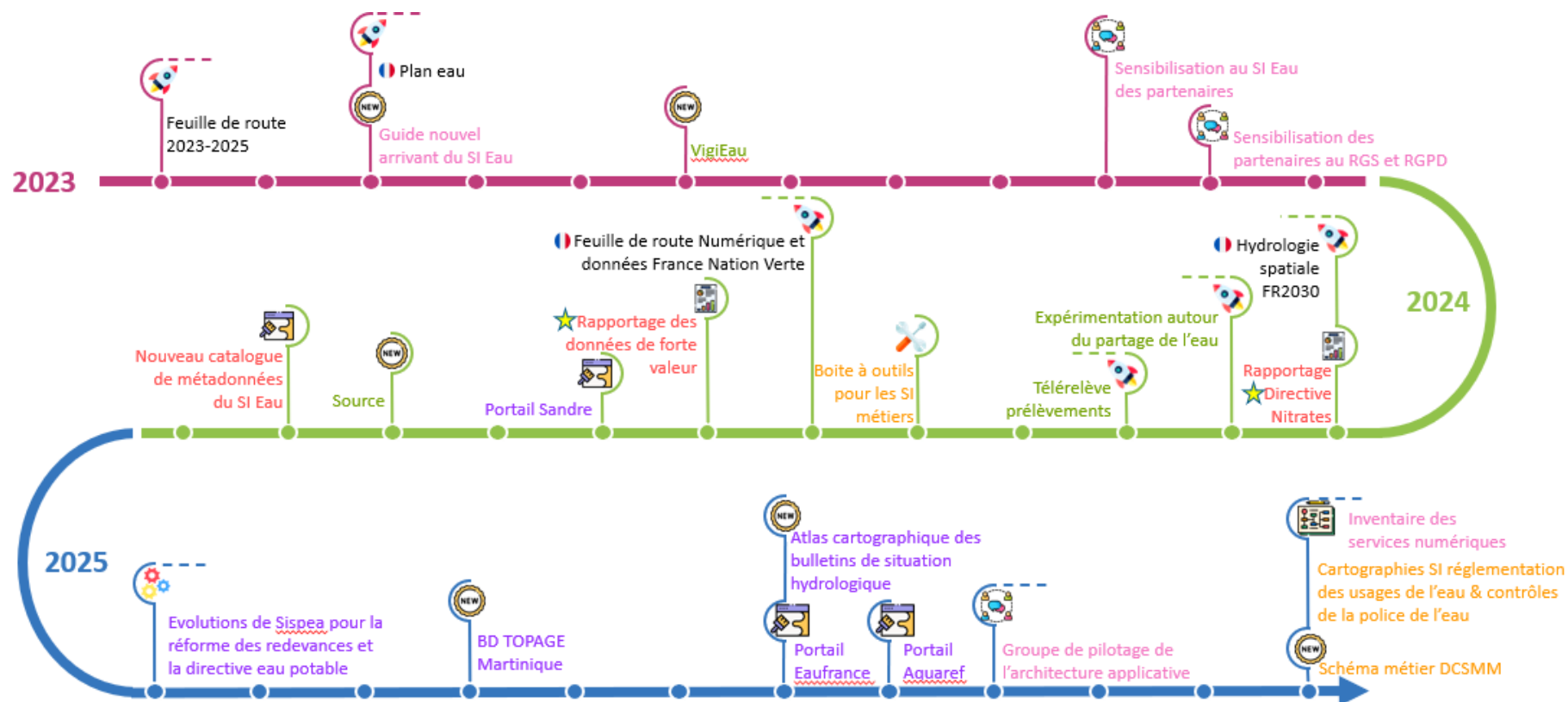
**Guide Nouvel
Arrivant**
du SI Eau



3
Sessions d'acculturation
au SI Eau



Avancées majeures par année



Objectifs stratégiques de la période 2023-2025

1. Moderniser les outils numériques pour mieux mesurer les résultats des politiques publiques et éclairer la décision aux niveaux national et local
2. Définir progressivement les schémas de données des politiques publiques afin d'améliorer la coordination, le suivi et évaluation de ces politiques
3. Renforcer l'ouverture et le partage des données, pour en faciliter l'accès et l'usage par un public plus large
4. Assurer la conformité aux règles de sécurité et de protection des données afin de renforcer la qualité des services et la confiance des utilisateurs
5. Faciliter l'accès à une information fiable, notamment grâce aux services d'information du SI Eau
6. Garantir une gouvernance du SI Eau claire, efficace et pleinement opérationnelle

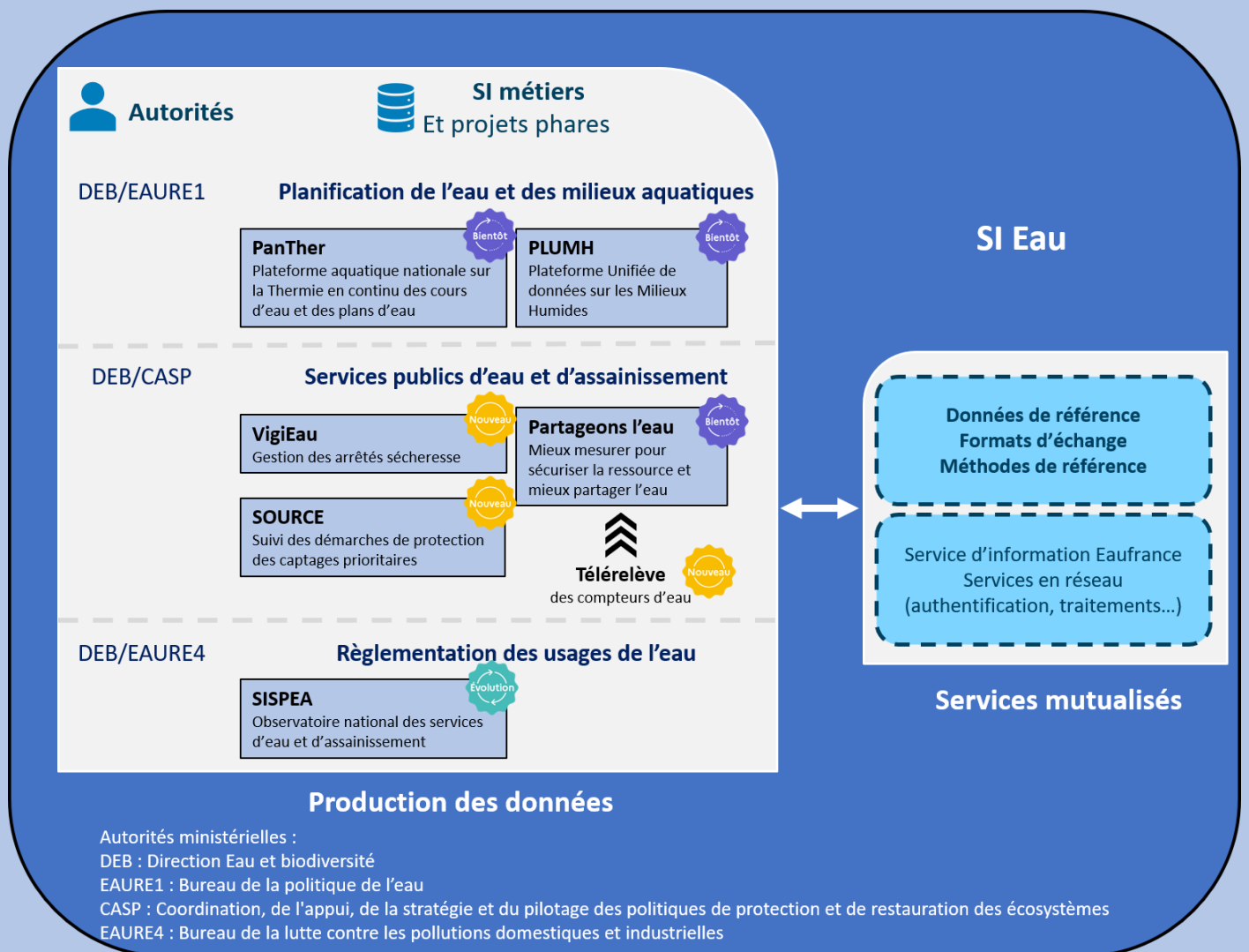


Projets phares

Face à l'intensification des sécheresses, à la pression croissante sur la ressource en eau, aux enjeux de partage, de préservation des milieux aquatiques et d'accès à une eau de qualité, les SI métiers du SI Eau déploient des projets structurants.

Ces projets apportent des réponses concrètes en modernisant les outils numériques et en améliorant l'accès à des données fiables, afin de mieux éclairer l'action publique et les décisions, à toutes les échelles.

Le schéma par SI métier ci-dessous et les encadrés qui suivent offre une vue des projets développés, déployés ou adaptés qui ont été particulièrement impactant sur la période 2023-2025.





VigiEau

- ✓ Permet pour **tout type d'utilisateur** (particulier, collectivité, entreprise, agriculteur) de connaître les restrictions qui le concerne à son adresse
- ✓ Mesure 50 du **Plan Eau** qui vise à mieux communiquer sur les **restrictions en période de sécheresse**
- ✓ Mis en service à l'été 2023, en remplacement de Propluvia

Une carte interactive



<-Pour visualiser la situation sécheresse et accéder aux restrictions

Pour se tenir facilement informé des restrictions entrant en vigueur->

L'alerte email



Déploiement de la télérelève des compteurs d'eau

- ✓ Permet aux usagers de mieux **piloter leurs prélèvements et apporter de la transparence** dans les instances de gestion locales (CLE, PTGE).
- ✓ Mesure 12 du **plan eau** qui facilite la collecte des données prélèvements dans les milieux aquatiques
- ✓ En 2024 et 2025 :
 - production d'un guide de mise en œuvre des projets de télérelève pour accompagner le déploiement (en cours) et d'outils pratiques (*cahier des charges type, FAQ réglementaire*)
 - Expérimentation de la télérelève sur **15 territoires tests**
- ✓ Perspectives 2026 : publication du guide et intégration de nouveaux territoires tests



Source

Suivi des démarches de protection des captages d'eau potable

- ✓ Application déployée à destination des **services de l'Etat** (DDT, DREAL, DEB) et prochainement aux agences de l'eau et ARS qui le souhaitent
- ✓ Pour suivre l'avancée des **démarches de protection des captages** des collectivités et les démarches réglementaires aux différents échelons : départemental, régional, bassin, national selon un dispositif harmonisé et partagé
- ✓ Pour **mieux piloter** ces démarches
- ✓ Evolutions toujours en cours pour améliorer l'application et développer ses fonctionnalités



Partageons l'eau

Mieux mesurer pour sécuriser la ressource et mieux partager l'eau

- ✓ Permet aux **acteurs de l'eau** (services de l'Etat, structures porteuses de SAGE / PTGE, préleveurs) de collecter et visualiser la donnée prélèvements infra-annuels, état des ressources par territoire (département, région, sous bassin versant)
- ✓ Vise à fluidifier le process de **mise en œuvre des SAGE / PTGE** et ainsi apporter une vision objective et partagée aux instances de concertation locales. Il doit notamment faciliter :
 - l'adhésion et l'engagement des usagers ;
 - la mise en œuvre des études volumes prélevables ;
 - une attribution plus dynamique des autorisations en fonction des besoins et de la disponibilité ;
 - la mesure de l'effet des restrictions sécheresse
- ✓ Deux territoires tests en 2024-2025 : La Réunion et SAGE Bièvre Liers Valloire, 4 à 5 nouveaux territoires déployés en 2026 pour évaluer une extension nationale en 2027



PLUMH

La Plateforme Unifiée de données sur les Milieux Humides

- ✓ Permet pour **tout type d'utilisateur** (particulier, collectivité, agences de l'eau, acteurs étatiques) de connaître la localisation et les caractéristiques des milieux humides de France.
- ✓ Un des objectifs du Plan National Milieux Humides (2022-2026) et de France Nation Verte (2023) de proposer une plateforme géographique nationale qui permettra de :

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Saisir ▪ Fiabiliser ▪ Diffuser 	}	... un référentiel commun des milieux humides
--	---	--
- ✓ Mise en service prévue à l'été 2026, en remplacement du RPDZH (plateforme actuelle de visualisation des milieux humides) avec l'Office Français de la Biodiversité et le Forum des Marais Atlantiques.





PanTher

La Plateforme aquatique nationale sur la Thermie en continu des cours d'eau et des plans d'eau

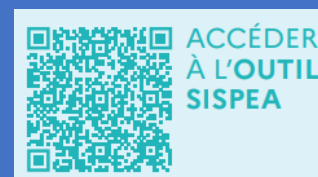
- ✓ Permet aux **producteurs de données de température en continu** (fédérations pêches, DREAL, collectivités, OFB...) de bancariser, mettre en qualité et visualiser leurs chroniques, et aux usagers de consulter et d'exporter ces données.
- ✓ La stratégie nationale relative au suivi en continu de la température des cours d'eau et des plans d'eau rappelle les objectifs de cette surveillance :
 - **Suivi sur le long-terme** du changement climatique et de ces impacts sur les écosystèmes aquatiques
 - Evaluation de **l'efficacité des mesures de gestion** et amélioration de la planification
- ✓ Le Schéma National des Données sur l'Eau désigne l'OFB comme responsable de la mise en place du service numérique : depuis 2024, il a réuni un groupe de travail national et mené plusieurs ateliers autour des sujets d'interopérabilité, de bancarisation, de qualification et de valorisation qui vont permettre à PanTher de voir le jour fin 2026.



Observatoire national des services d'eau et d'assainissement



- ✓ Diffuse les indicateurs sur la tarification et les performances de 24 000 services publics d'eau potable, d'assainissement collectif ou non collectif en France (hexagone et outre-mer)
- ✓ Répond aux **évolutions du cadre réglementaire** liées à la réforme des redevances et la directive eau potable (2020/2184) :
 - Mise en place d'un simulateur du coefficient de modulation de la redevance performance eau des agences et des offices de l'eau pour les collectivités ;
 - Création de nouvelles variables ou d'indicateurs de performance sur la gestion patrimoniale des réseaux d'eau, les nouvelles redevances et les pertes de fuites en réseau ;
 - Création de fichiers de transfert de données de Sispea vers l'outil Aramis des agences ou offices de l'eau ;
 - Mise en ligne du nouveau site web grand public avec du contenu éditorial et des services en ligne : carte interactive et portrait de territoire ;
 - Plan de communication et de formation renforcé 2024-2026 pour accompagner les évolutions
- ✓ Mise en œuvre d'un **nouveau modèle de gouvernance** du dispositif
- ✓ Impacts mesurés :
 - Augmentation significative des taux de disponibilité des données, 90,5 % des services publics d'eau et 98,8 % de la population française
 - Amélioration de la qualité du référentiel des collectivités et des transferts de compétence au niveau intercommunal





Accès et qualité des données

Le portail eaufrance



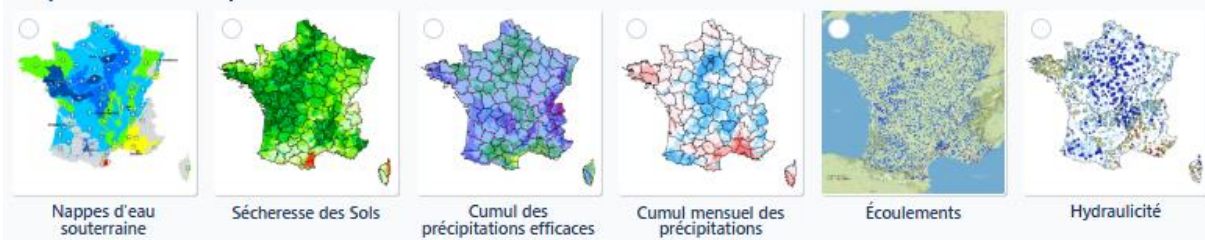
Le [portail eaufrance](#) a connu une **refonte** majeure à l'été 2025 et s'est doté d'une nouvelle interface afin de mieux mettre en valeur les données publiques sur l'eau et les milieux aquatiques.

Cette nouvelle version se met en conformité avec la [marque de l'État](#) et s'inscrit dans l'harmonisation des portails des SI environnementaux ([eaufrance](#), [milieumarinfrance](#) et [naturefrance](#)).

La refonte met mieux en valeur le SI Eau et ses données, avec l'ajout d'une rubrique "A propos" et la création d'une rubrique "[Portail des SI métiers](#)" qui décrit chaque SI métier ainsi que la politique publique à laquelle il répond.

Une **nouvelle rubrique "Visualisation de données"** regroupe une sélection de cartes, de chiffres-clés et de datavisualisations ainsi qu'un nouvel outil : l'[atlas cartographique des Bulletins de Situation Hydrologique](#) (BSH). Celui-ci est doté d'un moteur de recherche et d'un module de lecture qui facilite la consultation des cartes issues du BSH national des 10 dernières années.

Cliquez sur une ou plusieurs cartes ↘



L'atlas cartographique des bulletins de situation hydrologique

Le portail propose en outre des parcours utilisateurs distincts selon le profil du visiteur avec la mise en avant de rubriques adaptées, tant pour les [citoyens curieux](#) que les [professionnels de l'eau](#).



69

Actualités publiées
entre 2023 et 2025



1,8 millions

De visites du portail
eaufrance entre
2023 et 2025

Le module « **L'eau près de chez moi** » vise à mettre à disposition du grand public des informations et données territorialisées sur l'eau et les milieux aquatiques, à partir de sa localisation à l'échelon de la commune. L'année 2025 a vu la rédaction du cahier des charges du projet et la mise en œuvre d'un prototype.

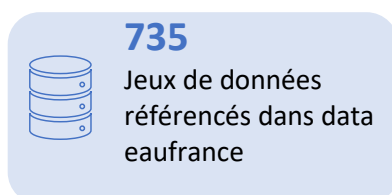
L'outil en ligne sera intégré dans une page dédiée du portail [eaufrance](#), accessible dès la page d'accueil et le menu. Le module sera conçu de manière à pouvoir être consulté avec fluidité et lisibilité tant sur un téléphone mobile que sur un ordinateur de bureau.

Les informations et les données affichées s'articuleront autour de trois grandes thématiques :

1. L'eau au quotidien
2. Les lacs et rivières
3. Les eaux souterraines

Le prototype s'est appuyé sur 10 communes représentatives, en hexagone ou dans les Outre-mer, en zones urbaines ou rurales, littorales ou de montagne. Cette phase initiale a permis d'orienter les choix techniques, technologiques et l'expérience utilisateur pour son déploiement en 2026.

Le **catalogue de métadonnées du SI eau**, [data.eaufrance](https://data.eaufrance.fr), accessible depuis le portail eaufrance, permet la gestion de son patrimoine de données et de services web et leur découverte par les utilisateurs. En 2024, sa refonte a offert une interface plus conviviale aux utilisateurs et a permis de sécuriser le service. Cela a été l'opportunité de formaliser avec les producteurs de données le périmètre du catalogue, le parcours de publication des données et les règles de bonnes pratiques, l'ensemble réuni dans un [document technique](#) faisant référence sur le sujet.



Le référentiel technique

Aquaref, laboratoire de référence pour la surveillance des milieux aquatiques dans les domaines de la chimie et de l'hydrobiologie, élabore et diffuse les méthodes et protocoles de référence utilisés par le SI Eau pour la production, la gestion et le traitement des données.



Aquaref, c'est 5 partenaires qui accompagnent les acteurs publics et les opérateurs de terrain pour la définition et la mise en œuvre des programmes de surveillance prévus notamment par la Directive cadre sur l'eau (DCE) :



En 2025, Aquaref met à disposition de ses utilisateurs — laboratoires, bureaux d'études, gestionnaires locaux, pouvoirs publics, instances d'accréditation, organisateurs de comparaisons interlaboratoires, scientifiques, étudiants et citoyens — un **nouveau site** internet, conçu pour offrir une navigation plus simple et plus intuitive et qui reflète l'engagement d'Aquaref à diffuser une information fiable et accessible à tous les acteurs de la surveillance de l'environnement aquatique.

Cette refonte s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue au service de la politique publique de l'eau et s'accompagne :

- d'une **organisation clarifiée** des rubriques et des thématiques ;
- d'un **accès direct** aux principales productions du consortium ;
- d'un **moteur de recherche** plus performant ;
- d'une **compatibilité mobile**, permettant une consultation facilitée à tout moment.



+400

Notes, rapports de recommandations et expertises scientifiques



16

Guides de recommandations techniques (chimie et hydrobiologie)



Près de 100

Fiches méthodes (analyse et échantillonnage)



Près de 57 000

Visites sur le site internet en 2025 (soit +375% de visites en plus qu'en 2024)



Le **Sandre**, service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau, élabore un langage commun aux onze politiques publiques fédérées par le SI Eau et des "standards" d'échange des données qui, de la production à la diffusion, encadrent les différentes étapes du cycle de vie de la donnée.

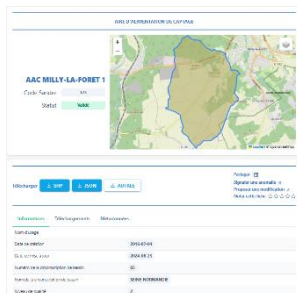
Sur la période 2023–2025, les travaux du Sandre s'inscrivent pleinement dans un contexte d'adaptation des politiques publiques de l'eau, marqué à la fois par l'intensification des effets du changement climatique, l'érosion de la biodiversité et le renforcement des exigences européennes en matière de connaissance, de suivi et de rapportage environnemental. Dans ce cadre, le Sandre poursuit et amplifie son rôle structurant en matière de normalisation, d'harmonisation et de diffusion des données, contribuant ainsi à fiabiliser les socles d'information du SI Eau.



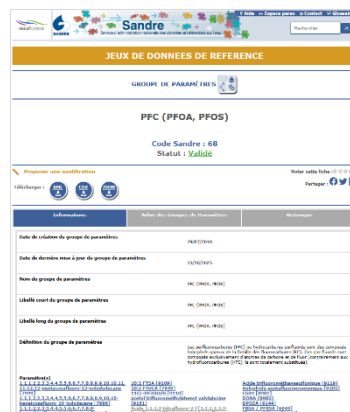
Face à la multiplication des épisodes de sécheresse et à la pression croissante sur la ressource, un travail majeur a été conduit sur les **zones d'alerte sécheresse**, tant sur leur définition que sur l'harmonisation des données associées, notamment dans le cadre de leur diffusion via VigiEau. Dans le même esprit, l'intégration de **nouvelles données de vigilance crues** contribue à une meilleure anticipation et gestion des risques hydrologiques, dans un contexte d'accroissement des événements extrêmes.

Les enjeux liés à la qualité de l'eau et à la protection du vivant ont également fortement orienté les productions du Sandre, tant sur le petit cycle que sur le grand cycle de l'eau. L'élargissement des référentiels aux **substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS)**, polluants

persistants au cœur des préoccupations sanitaires et environnementales, répond à l'évolution des connaissances scientifiques et des attentes sociétales. Par ailleurs, les travaux sur la **qualité des eaux littorales** ou encore **l'autosurveillance des systèmes d'assainissement** renforcent la capacité collective à suivre l'état des milieux et à orienter les politiques de préservation.



La protection des ressources stratégiques en eau potable fait également l'objet d'avancées significatives, avec le développement des référentiels liés aux **aires d'alimentation de captage**, ainsi que la structuration des données sur les prélèvements. Ces travaux contribuent à une meilleure connaissance des pressions et des vulnérabilités, dans un contexte de sécurisation de l'eau.

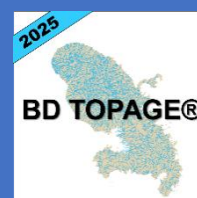


Sur le plan des référentiels géographiques et des données de cadrage, les nouveaux millésimes 2025 de la BD TOPAGE® (métropole et outre-mer) consolident la description du **réseau hydrographique national**, tandis que les mises à jour relatives aux masses d'eau souterraines constituent des socles essentiels pour l'ensemble des acteurs (voir encadrés). De même, la structuration des **zones réglementaires** (zones vulnérables, zones sensibles, zones de répartition des eaux, etc.) et la définition harmonisée des pressions sur les masses d'eau répondent directement aux exigences de la directive-cadre sur l'eau (DCE) et aux obligations de rapportage à la Commission européenne, renforçant ainsi la comparabilité et la cohérence des données à l'échelle européenne.

BD TOPAGE

Référentiel hydrographique national

- ✓ La BD TOPAGE recense et décrit les principaux éléments hydrographiques du territoire français — cours d'eau, plans d'eau, canaux, estuaires, etc. Elle constitue le référentiel national utilisé pour localiser et rattacher les données relatives à l'eau.
- ✓ Accessible sur [l'atlas-catalogue](#) du Sandre, la BD TOPAGE fait l'objet d'une mise à jour annuelle en métropole depuis 2019, à Mayotte depuis 2021 et en Guadeloupe depuis 2022.
- ✓ Entre 2023 et 2025, la qualité de ce référentiel a été fortement renforcée, notamment grâce à des travaux sur la continuité du réseau hydrographique et à l'intégration de la nouvelle limite terre-mer définie par le SHOM.
- ✓ Grâce à un travail conjoint des acteurs de l'eau, de l'IGN et de l'OFB, la BD TOPAGE est disponible en Martinique depuis 2025 et sera déployée à La Réunion en 2026.



Cette « reconnaissance eaufrance » permet de tirer parti de l'innovation portée par d'autres acteurs tout en garantissant la fiabilité, la cohérence et la qualité des services proposés.

Concrètement, les services reconnus affichent cette reconnaissance par la présence du logo eaufrance et un texte indiquant que le service est conforme aux exigences du SI Eau. Sur le portail eaufrance, une rubrique recense l'ensemble des services reconnus.

Fin 2025, deux premiers services sont candidats à cette reconnaissance :

- o [Aquarepère](#), développé par la Banque des Territoires, qui propose un diagnostic des territoires sur les enjeux liés à l'eau ;
- o [cl-hubeau](#), porté par la DREAL Hauts-de-France, qui facilite l'utilisation des API du service Hubeau.



NOUVEAUX ENJEUX ET PERSPECTIVES

Au terme de la période 2023-2025, le SI Eau a connu des avancées significatives, portées à la fois par des évolutions réglementaires structurantes, des innovations organisationnelles et numériques, et un renforcement des partenariats entre les acteurs de l'eau, de la biodiversité et du milieu marin. L'émergence de nouveaux outils, l'ouverture accrue des données et l'exploration de sources innovantes, comme les images satellitaires, doivent permettre de mieux répondre aux besoins de pilotage des politiques publiques comme aux attentes croissantes des citoyens en matière d'accès à l'information.

Toutefois, ces progrès s'inscrivent dans un contexte de mutation profonde. Le changement climatique rend les tensions sur la ressource en eau plus visibles et plus fréquentes, tandis que les attentes de la société en matière de transparence, de réactivité et de qualité de l'information ne cessent de croître. Dans le même temps, le SI Eau doit évoluer dans un environnement contraint, marqué par des ressources limitées, des enjeux de gouvernance complexes et des transformations technologiques rapides.

Face à ces défis, plusieurs leviers structurants sont engagés : une coopération renforcée entre politiques environnementales pour une approche plus intégrée des milieux, un recours accru à des données innovantes et à des outils de modélisation pour mieux anticiper, ainsi qu'une maîtrise de l'architecture du système pour garantir sa cohérence, sa sécurité et sa soutenabilité. Ces évolutions visent un objectif central : simplifier l'accès à une information fiable et utile pour tous les utilisateurs, qu'ils soient décideurs publics, acteurs économiques ou citoyens.

La feuille de route 2026-2028 s'inscrit pleinement dans cette dynamique d'adaptation et d'anticipation. Elle devra permettre au SI Eau de consolider son rôle d'infrastructure stratégique au service de la transition écologique, en accompagnant des politiques publiques toujours plus exigeantes face aux effets du changement climatique. Dans ce cadre, des évolutions du SNDE pourront venir renforcer ce socle commun, afin de garantir un système toujours plus agile, cohérent et en phase avec les besoins de la société.

LES INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA NATIONAL DES DONNEES SUR L'EAU

THÈMES	INDICATEURS	Période 2023-2025
Gouvernance	Participation comité de coordination technique/Comité stratégique	Comité stratégique : 3 soit 1/an CCT-SIE : 9 soit 3/an CPU : 1 en 2025
	Implication du Comité stratégique dans la gouvernance	Feuille de route 2023-2025 Feuille de route 2026-2028
	Système management de la qualité (SMQ)	0 SMQ en place
	Coût du SI Eau	0 suivi des coûts en place Décision de réviser la méthodologie existante pour accorder l'effort consacré au relevé des coûts au besoin de suivi
SI métier	Pilote désigné	9 pilotes identifiés /11 SI métiers
	Schéma métier publiés	4 schémas métiers publiés /11 SI métiers <ul style="list-style-type: none"> • SI planification de l'eau et des milieux aquatiques • SI hydrométrie et prévision des crues • SI services publics d'eau et d'assainissement • SI DCSMM
Référentiels	Validés	40 jeux de données diffusé par le SANDRE pour lesquels on a les 3 documents suivants : dictionnaire de données/scénario d'échange/document d'administration
	En cours avec jalon à définir	46 jeux de données, diffusé ou non pour lesquels on a au moins l'un des 3 documents suivants : dictionnaire de données/scénario d'échange/document d'administration
	Impact des services de conformité aux référentiels	Fichiers soumis au service de conformité aux référentiels (quel que soit le nombre de passage) 2023 : 45 433 2024 : 59 642 2025 : 71 023
Services communs	Portail : nombre de visites	2023 : 775 850 visites uniques 2024 : 631 156 visites uniques 2025 : 396 875 visites uniques Chute importante en 2025 corrélée avec la mise en production du nouveau portail : serait dû aux règles des suivis cookies plus stricts
	Catalogue	735 jeux de données en open-data
Urbanisation	Inventaire des applications publié	en cours, publication attendue fin 2026

ACRONYMES

API : Interface de Programmation d'Application

Aquaref : laboratoire de référence pour la surveillance des milieux aquatiques dans les domaines de la chimie et de l'hydrobiologie

ARS : Agence régionale de santé

BDLISA : Base de Données des Limites des Systèmes Aquifères

BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières

BSH : Bulletins de Situation Hydrologique

CASP : Coordination, de l'appui, de la stratégie et du pilotage des politiques de protection et de restauration des écosystèmes

CGDD : Commissariat Général au Développement Durable

CLE : Commission locale de l'eau

CNES : Centre national d'études spatiales

DCE : Directive cadre sur l'eau

DCSMM : Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin

DDT : Direction départementale des territoires

DEB : Direction de l'eau et de la biodiversité

DGALN : Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature

DGPR : Direction générale de la prévention des risques

DGS : Direction générale de la santé

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

EAURE1 : Bureau de la politique de l'eau

EAURE4 : Bureau de la lutte contre les pollutions domestiques et industrielles

Ifremer : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

IGEDD : Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable

IGN : Institut national de l'information géographique et forestière

MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

MOOC : Massive Open Online Course ou en français formation en ligne ouverte à tous

OFB : Office Français de la Biodiversité

Oleau : Office International de l'eau

PTGE : Projet de territoire pour la gestion de l'eau

RGPD : Règlement général sur la protection des données

RGS : Référentiel généraux de sécurité

RPDZH : Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides

SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Sandre : Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau
SI Eau : Système d'information sur l'eau
SI : Système d'information
SIB : Système d'information sur la biodiversité
SIMM : Système d'information sur le Milieu Marin
SISPEA : Système d'information sur les services publics d'eau et d'assainissement
SNDE : Schéma national des données sur l'eau

Responsable de la publication : Office français de la biodiversité

Contributeurs : Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence de l'eau Artois-Picardie, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Agence de l'eau Rhin-Meuse, Agence de l'eau Rhône -Méditerranée-Corse, Agence de l'eau Seine-Normandie, BRGM, DREAL Hauts-de-France, DREAL Occitanie, Ifremer, Ministère de la Santé et de l'accès aux soins, Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, Office de l'eau Guadeloupe, Office de l'eau Guyane, Office de l'eau La Réunion, Office français de la biodiversité, Office international de l'eau, Service central vigicrues

Année de publication : 2026

Citation : Rapport de mise en œuvre du Schéma National des Données sur l'Eau, période 2023-2025. Office français de la biodiversité.